



Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale en apprentissage

Contrat d'apprentissage de 2 ans

Partager les actes quotidiens des familles

C'est en accomplissant des actes de la vie quotidienne avec les familles que les TISF (techniciens de l'intervention sociale et familiale) gagnent leur confiance et peuvent élaborer leur projet d'accompagnement personnalisé. Dans un but éducatif et de soutien à la parentalité, ils travaillent sur l'hygiène et l'image de soi, jouent ensemble pour apprendre à respecter les règles, gèrent le budget... Après une naissance, ils accompagnent les parents durant les 1 000 premiers jours de l'enfant, contribuant à créer le lien parents-enfants.

Favoriser l'intégration des familles

Les TISF accompagnent les familles dans leurs démarches administratives ou d'insertion socioprofessionnelle. Si un enfant est handicapé, ils aident les parents dans leur demande de reconnaissance du handicap et d'aides adaptées. Ils peuvent aussi proposer des temps de répit pour les parents et les frères et sœurs de l'enfant handicapé en s'occupant de lui à son domicile. Afin de favoriser le lien social, les TISF mènent des actions collectives en regroupant des familles autour d'ateliers à thème (informations citoyennes sur les droits et les devoirs, alimentation, sommeil, soutien à la parentalité, cercle de parents...).

Accompagner la parentalité

Les TISF sont habilités à encadrer les droits de visite des parents qui se sont vu retirer la garde de leur enfant. Ils peuvent également intervenir dans le cadre de prestations de la CAF (Caisse d'allocations familiales), d'aides sociales à l'enfance, d'actions de prévention dans les centres de PMI (protection maternelle et infantile) ou dans le cadre de mesures d'actions éducatives ou de placement. Ils collaborent encore avec les assistants de service social et les éducateurs.